



EPTB Bresle

Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme
pour la gestion et la valorisation de la Bresle



Station de contrôle des poissons migrateurs (STA.CO.MI.)

Rivière Bresle

résultats de l'année 2013

mai 2014

Station de contrôle des poissons migrateurs (STA.CO.MI)

truite de mer, saumon atlantique, anguille

Rivière Bresle

résultats de l'année 2013

montée & descente

mai 2014

Rapport établi par **Françoise FOURNEL**

Equipe scientifique et technique :

Françoise FOURNEL - ONEMA

Gilles EUZENAT - ONEMA

Jean-Louis FAGARD - ONEMA

Tony MACQUET – EPTB Bresle

Participation aux opérations de contrôle des smolts :

ONEMA - Service départemental de la Seine-Maritime

ONEMA - Service départemental de la Somme

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), anciennement Conseil Supérieur de la Pêche, assure depuis 1982 le suivi des stocks de poissons migrateurs de la Bresle au moyen de deux dispositifs de piégeage complémentaires situés respectivement sur les communes de Beauchamps (15 km de la mer) et de Eu (3 km de la mer).

Ce suivi scientifique se fait, depuis 2006, en partenariat avec l'Institution Interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle, EPTB Bresle.

Le présent rapport donne les principaux résultats des campagnes de piégeage menées au cours de l'année 2013 :

- piégeage des poissons dévalants, salmonidés migrateurs, adultes bécards et smolts (dispositif du Lieu-Dieu / commune de Beauchamps, et dispositif secondaire de Eu) - du 2 décembre 2012 au 31 mai 2013.

Les poissons appartenant à d'autres espèces, capturés en prises accessoires, sont également répertoriés.

- piégeage des poissons de remontée (site de Eu) : truites de mer et saumons en migration de reproduction - anguillettes en migration de colonisation du système fluvial - en service à compter du 15 mars jusqu'à la fin janvier 2014 (avec une interruption entre le 24 décembre et le 6 janvier).

Le débit de la rivière, de 8,5 m³/sec. en moyenne en 2013, a toujours été supérieur aux normales saisonnières, avec quelques épisodes de crue qui ont perturbé à l'occasion le fonctionnement des dispositifs mais n'ont pas nuï au bon déroulement des campagnes de piégeage.

Le suivi des poissons migrateurs réalisé sur la Bresle est essentiellement ciblé sur les salmonidés migrateurs : truite de mer et saumon atlantique, avec comme objectifs majeurs :

- de définir les paramètres démographiques des populations de saumon et de truite de mer : structure, potentiel reproducteur, survie en mer et en rivière, et d'en modéliser le fonctionnement (modèles stock-recrutement notamment), problématique particulièrement intéressante sur ce bassin où les deux espèces vivent en sympatrie,

- d'étudier les tendances à moyen et long terme, des effectifs mais aussi des caractéristiques, rythmes migratoires et paramètres démographiques,

- d'en comprendre les mécanismes et d'en identifier les facteurs explicatifs, avec un intérêt particulier porté aux changements climatiques et, de façon plus générale, aux modifications de l'environnement,

- de disposer de données objectives destinées à alimenter l'observatoire de l'environnement, et à asseoir scientifiquement les politiques de gestion et de conservation de ces espèces à haute valeur halieutique et patrimoniale.

Avec maintenant 30 années de suivi quantitatif conjoint des adultes reproducteurs et des juvéniles produits, la Bresle dispose d'une série chronologique conséquente, de plus en plus précieuse au fil des ans, lui conférant une place désormais incontestable dans le cercle très restreint, y compris au niveau international, des rivières-ateliers travaillant sur la dynamique des stocks de salmonidés migrateurs.

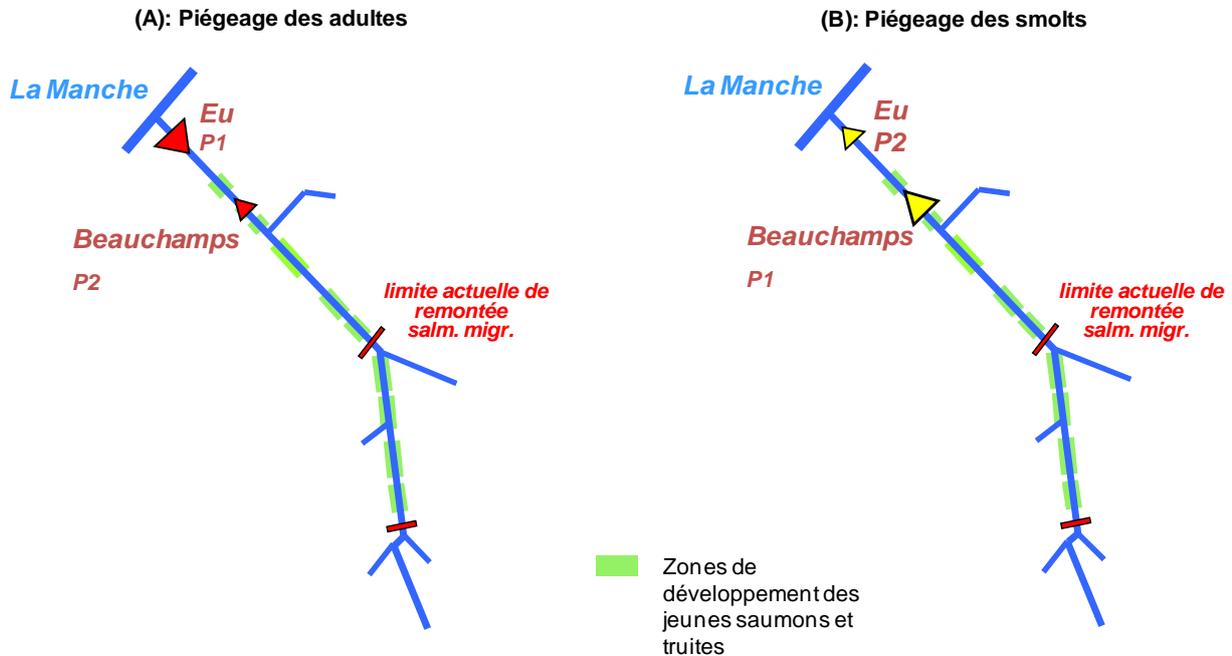
Elle est également désignée comme rivière index pour l'anguille (évaluation des flux, relations stock en place / stock migrant) ; une réflexion est en cours pour chiffrer et financer les moyens supplémentaires indispensables.

SOMMAIRE

La station de contrôle des poissons migrateurs (présentation des dispositifs)	1
Contrôle des poissons à la descente	
site du Lieu-Dieu	2
salmonidés migrateurs - les adultes bécardés	3
salmonidés migrateurs - les juvéniles : effectifs	4
salmonidés migrateurs - les juvéniles : rythme de dévalaison & caractéristiques	5
salmonidés migrateurs – juvéniles (dispositif secondaire de Eu)	6
anguilles	7
Contrôle des poissons à la montée	
salmonidés migrateurs adultes : effectifs	8
salmonidés migrateurs adultes : rythmes de migration	9
salmonidés migrateurs adultes : caractéristiques	10
civelles et anguilletes : effectifs	11
civelles et anguilletes : rythme & caractéristiques	12
Conclusion	13

Rivière BRESLE

la station de contrôle des poissons migrateurs



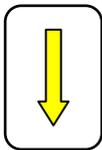
La station de contrôle des poissons migrateurs de la Bresle est implantée sur deux sites complémentaires : Eu, 3 km de la mer, et Beauchamps / Lieu-Dieu, 15 km de la mer.

L'évaluation quantitative des flux entrants et sortants de saumons et truites de mer est faite chaque année, par mise en œuvre d'un protocole de capture / marquage / recapture.

(A) Piégeage des saumons et truites de mer adultes : (i) piège principal P1 de capture-marquage, à Eu, des individus à la montée ; (ii) piège P2 de recapture-contrôle à Beauchamps des individus regagnant la mer après la reproduction.

(B) Piégeage des juvéniles de saumon et truite de mer, dévalants : (i) piège principal de capture-marquage P1 à Beauchamps ; (ii) piège de recapture-contrôle P2 à Eu.

Les anguilles sont quant à elles contrôlées au stade juvénile (migration de colonisation du cours d'eau) à Eu ; les adultes dévalants (migration de reproduction) sont capturés à Beauchamps. Des opérations de marquage / recapture, visant à l'évaluation des flux entrants et sortants, n'ont pour l'instant été réalisées qu'en 2009 et 2010.



CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE SITE DU LIEU-DIEU



Le dispositif principal de capture des poissons dévalants est implanté au Lieu-Dieu, sur la commune de Beauchamps, à 15 km de la mer.

La campagne de piégeage 2013 a démarré le 02 décembre 2012 pour se terminer le 31 mai 2013. Elle s'est déroulée dans des conditions globalement satisfaisantes bien que le débit ait été sur l'ensemble de la période supérieur aux normales saisonnières, et en dépit de quelques coups d'eau.

A noter les conditions hydrologiques perturbées du mois de décembre, et le coup de froid, accompagné de fortes chutes de neige, de la mi-mars.

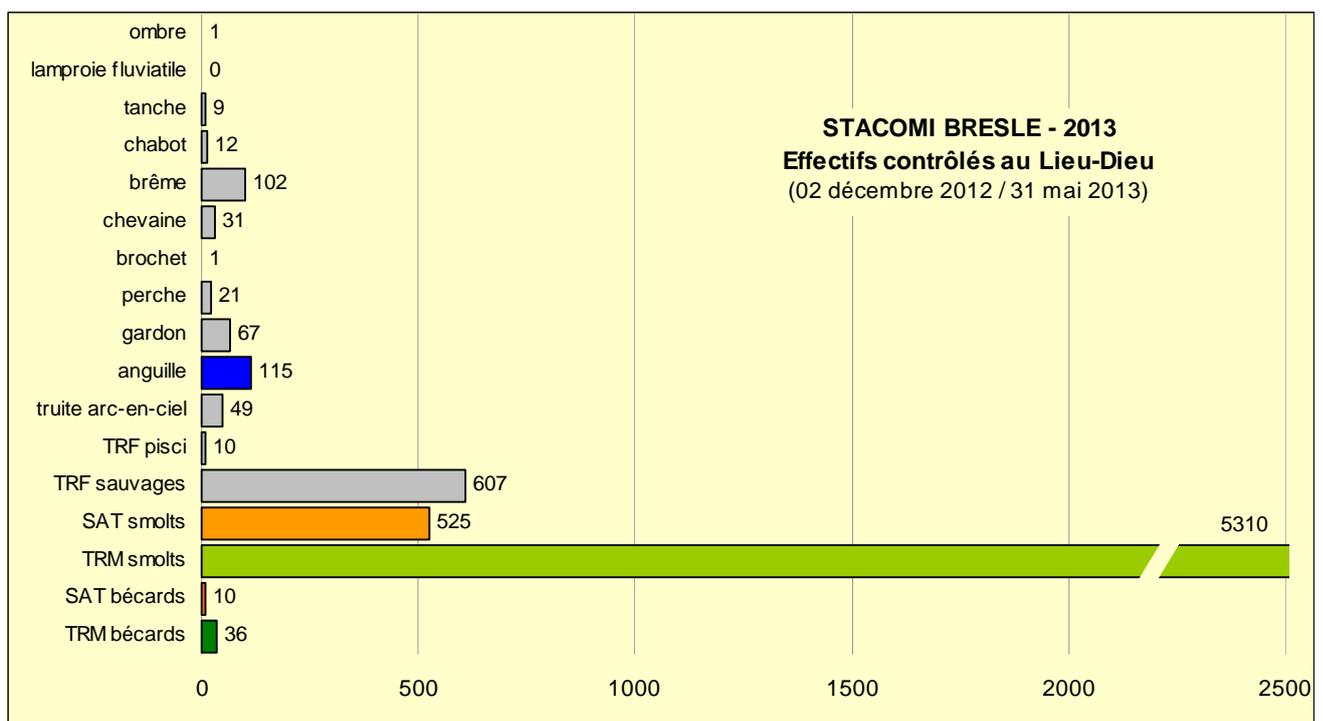
6906 poissons ont été contrôlés sur les 6 mois de la campagne, appartenant à 12 espèces ; les salmonidés migrateurs, adultes bécards ou juvéniles smolts, représentent 85 % des effectifs contrôlés.

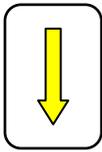
607 truites, dites « truites fario sauvages », ont été également contrôlées, dont une partie au moins est probablement constituée en réalité de truites migratrices à un stade encore peu avancé de smoltification. Ces truites seraient donc à rattacher à la fraction migrante «truites de mer smolts », truite « fario » et truite de mer appartenant à une seule et même espèce.

115 anguilles ont été capturées au cours de cette saison 2012 / 2013, soit à quelques unités près, le même effectif qu'au cours de la précédente campagne.

Hormis les cyprinidés, chevaines et gardons, régulièrement bien représentés, et la brème, en nette progression cette année, les autres espèces restent accessoires, voire, pour certaines, anecdotiques.

Aucune lamproie n'a été capturée cette saison.

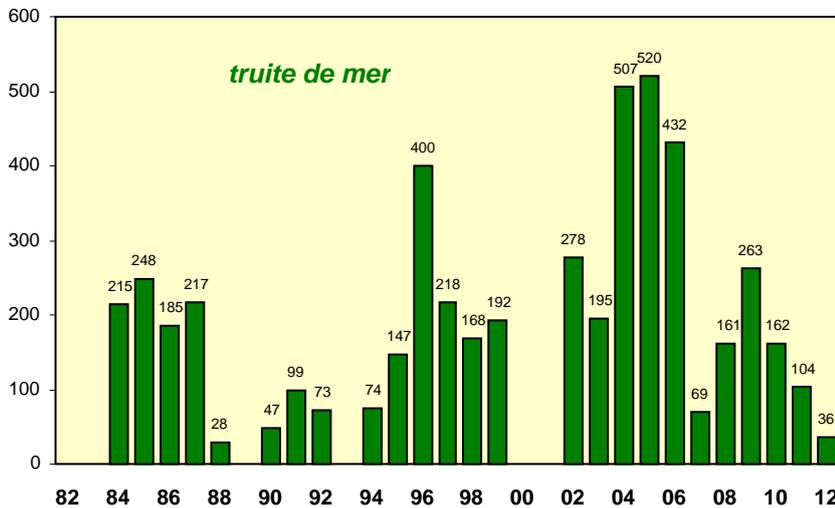




CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - SITE DU LIEU-DIEU

salmonidés migrateurs - adultes bécards

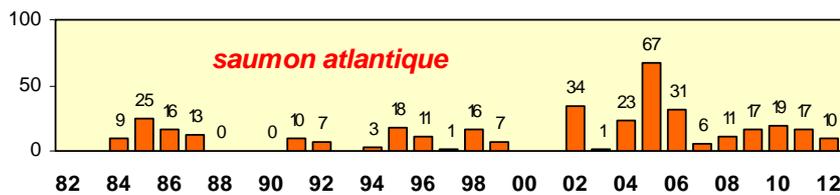
NOMBRE D'ADULTES BECARDS CONTROLES ANNUELLEMENT années de montée des adultes 1984 à 2012



Le contrôle des adultes redescendant vers la mer après avoir frayé (bécards) a pour finalité essentielle d'évaluer l'efficacité du contrôle à la montée, afin de parvenir à une estimation correcte des flux de géniteurs pénétrant chaque année dans la rivière.

La méthode mise en œuvre est dite de « Capture / Marquage / Recapture ».

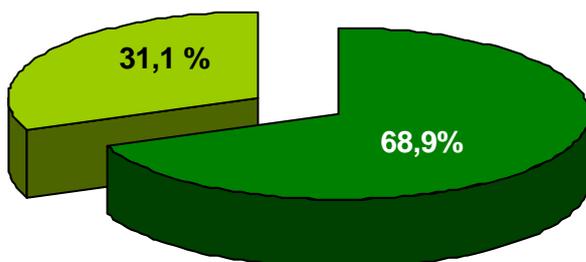
Ceci dit, les informations récoltées contribuent également à enrichir la connaissance de la biologie des 2 espèces, le stade bécard (ou ravalé) étant généralement fort peu étudié.



année de montée des adultes

36 truites de mer et 10 saumons adultes ont été interceptés à la descente durant l'hiver 2012 - 2013, ce qui ne représente que 4,8% et 8,2% respectivement des effectifs d'adultes contrôlés à la montée en 2012. Cette année encore, les pourcentages sont inférieurs à la moyenne interannuelle, et plus faibles encore que l'année précédente, témoignant vraisemblablement d'une mauvaise survie des reproducteurs, tout particulièrement pour la truite de mer, ce qui semble se confirmer par le faible nombre de poissons marqués repris en montée en 2013.

TRM + SAT - MONTEE 2012

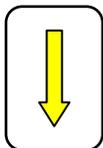


■ marqués ■ non marqués

PROPORTION DE POISSONS MARQUES A LA MONTEE

31 des 46 poissons bécards contrôlés en descente avaient été marqués à la montée, permettant d'évaluer l'efficacité 2012 du piège de Eu à **68,9%**, truites de mer et saumons confondus, valeur un peu supérieure à l'efficacité moyenne interannuelle, qui s'établit sur les 25 campagnes de marquage / recapture réalisées jusqu'à présent à **61,2%**.

Les 2/3 des bécards ont cette année été capturés en décembre.



CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - SITE DU LIEU-DIEU

salmonidés migrateurs – juvéniles (smolts)



Smolt de saumon atlantique (en haut) et de truite de mer (en bas).

Au moment de leur migration printanière vers la mer, les jeunes salmonidés migrateurs subissent d'importantes transformations physiologiques et comportementales qui les préparent à la vie en mer.

Ils prennent à ce stade le nom de smolt.

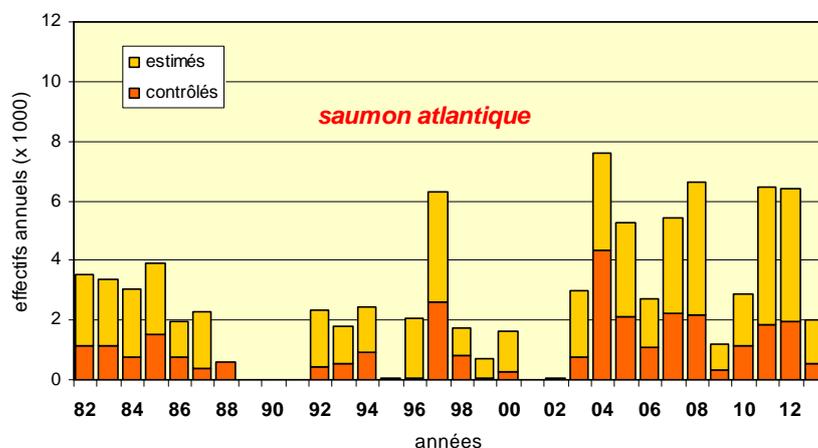
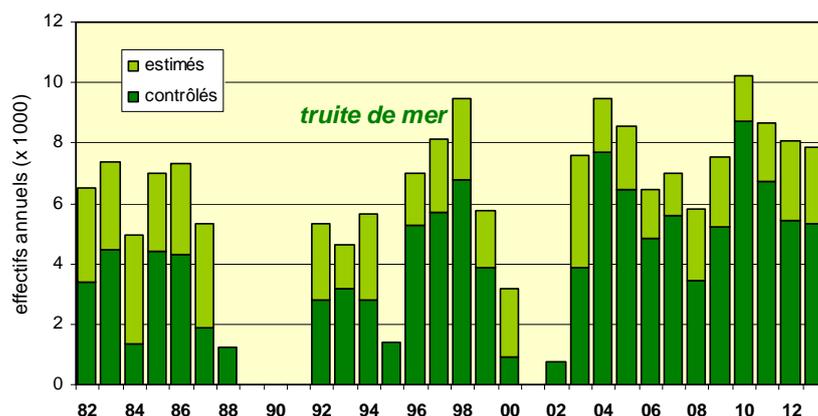
5 310 truites de mer et 523 saumons, pré-smolts et smolts, ont été contrôlés au printemps 2013.

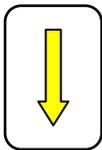
Après prise en compte de l'efficacité du contrôle à Beauchamps, évaluée à 68 % pour la première et à 26 % pour le second, valeurs très voisines de celles de l'année précédente, les effectifs réels de smolts produits en 2013 sur le bassin de la Bresle sont estimés à **7 850 truites de mer** (6 500 en moyenne sur les 20 années précédentes) et **2 010 saumons** (3 340 en moyenne).

Pour la truite de mer, les effectifs 2013, contrôlés comme estimés, sont très proches de ceux de 2012, et d'un très bon niveau ; pour le saumon en revanche, le recrutement 2013 peut être qualifié de médiocre, 3 fois plus faible qu'en 2012, et nettement inférieur à la moyenne interannuelle.

Il est à noter que le rapport entre valeur mini et valeur maxi est beaucoup plus important chez le saumon (facteur 11) que chez la truite (facteur 3,2), dont la population est à l'évidence beaucoup plus stable.

EFFECTIFS ANNUELS, CONTROLES ET ESTIMES
années 1982 à 2013



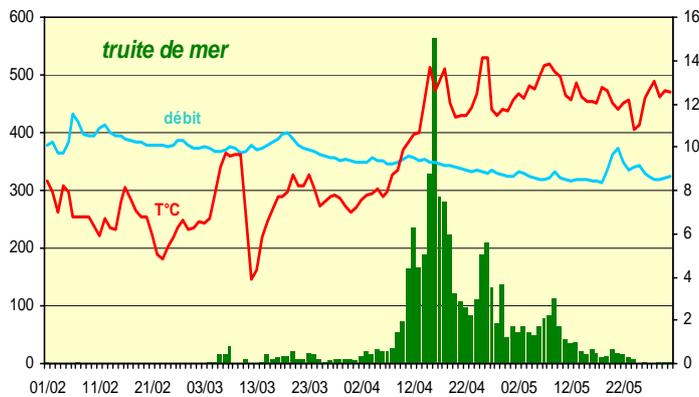


CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - SITE DU LIEU-DIEU

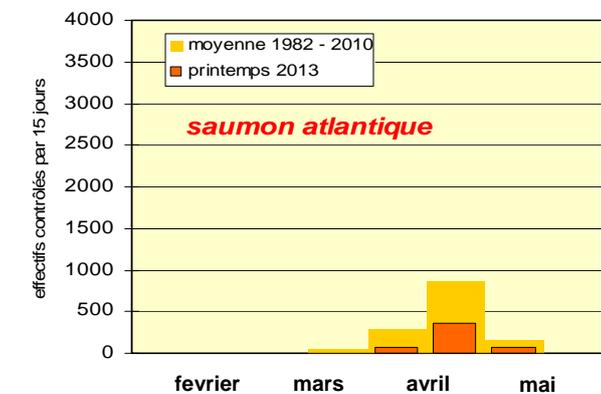
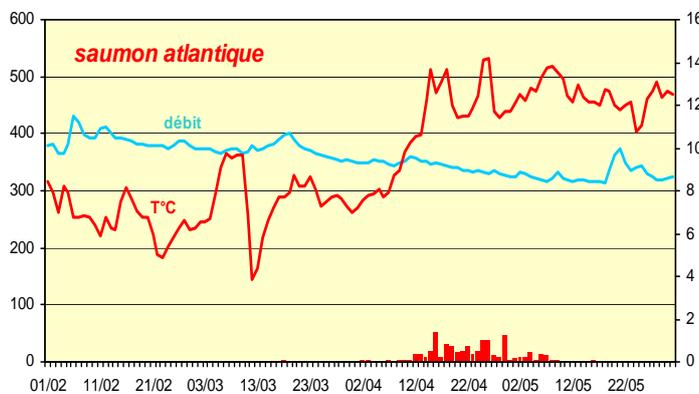
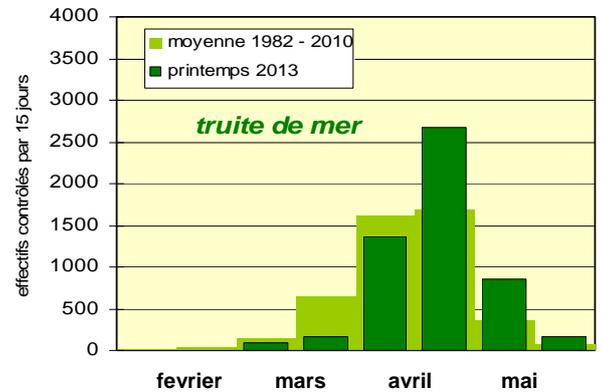
salmonidés migrateurs – juvéniles (smolts)

RYTHME DE DEVALAISON DES SMOLTS

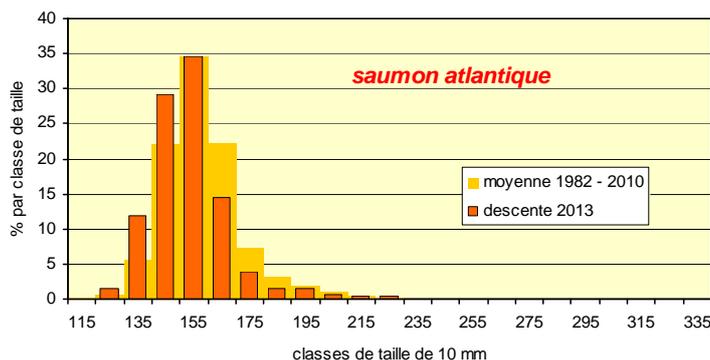
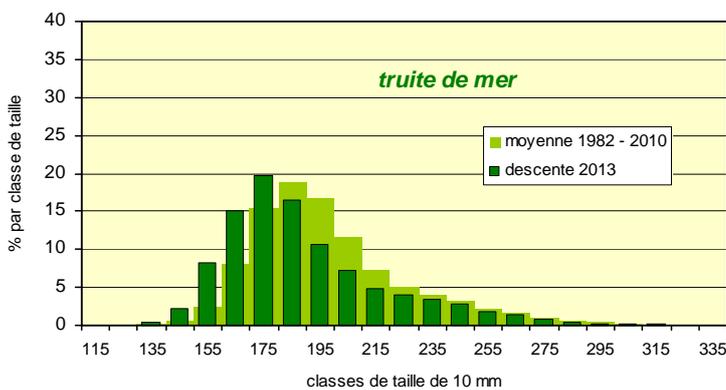
Captures par 24 heures



Captures par 15 jours



STRUCTURE DE TAILLE DES SMOLTS (en 2013 & moyenne 1982 – 2010)



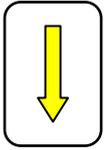
Le rythme migratoire des smolts reste dans les grandes lignes très stable d'une année à l'autre, avec :

- pour la truite de mer, 90% en moyenne des migrants capturés entre le 15 mars et le 30 avril ; maximum de captures : 1^{ère} ou 2^{ème} quinzaine d'avril selon les années ; en 2013 comme en 2012 c'est 2^{ème} quinzaine d'avril que les captures ont été les plus nombreuses. A noter que l'activité de dévalaison est restée relativement soutenue début mai.
- pour le saumon, 85 % des migrants capturés en avril ; maximum des captures toujours 2^{ème} quinzaine d'avril.

La taille moyenne des smolts 2013 s'établit à :

- **18,9 cm** pour la truite de mer
- **15,3 cm** pour le saumon,

inférieure pour les deux espèces à la moyenne interannuelle, avec un décalage sensible des structures de taille vers la gauche de l'histogramme. Pour le saumon cela se produit pour la 3^{ème} année consécutive, ce qui n'est pas le cas de la truite de mer. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les tailles des deux espèces évoluent rarement dans le même sens.



CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - DISPOSITIF SECONDAIRE EU

salmonidés migrateurs – juvéniles (smolts)

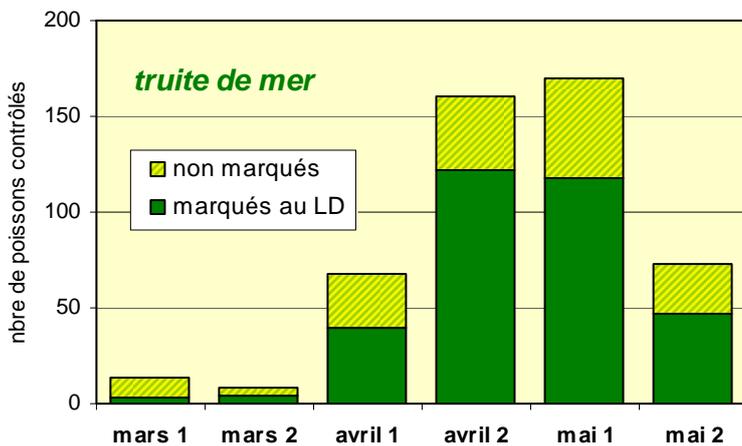


Le dispositif secondaire de capture des poissons d'avalaison a fonctionné du 05 mars au 31 mai 2013.

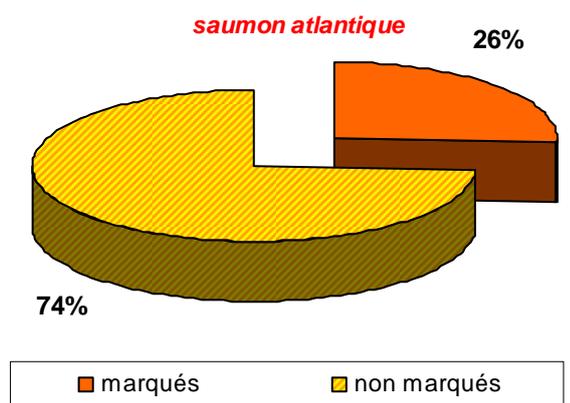
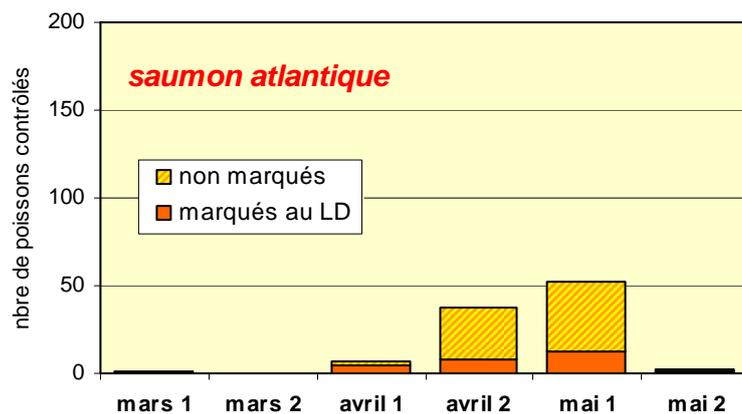
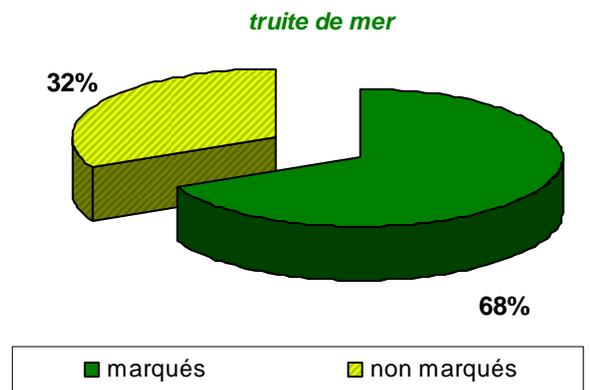
Complémentaire du Lieu-Dieu, il est destiné à calculer l'efficacité du dispositif principal, en contrôlant sur un échantillon la présence ou non du marquage appliqué à Lieu-Dieu (encoche operculaire).

Les effectifs contrôlés à Eu sont beaucoup plus faibles que l'an passé : 493 truites de mer et 100 saumons ; sur cet échantillon, les pourcentages de poissons marqués s'établissent respectivement à 68% et 26%.

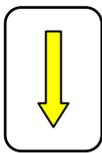
NOMBRE DE SMOLTS CAPTURES PAR 15 JOURS



PROPORTION DE POISSONS MARQUES (contrôlés & marqués au Lieu-Dieu)



Le pourcentage de poissons marqués (exprimant l'efficacité du piégeage à Lieu-Dieu) est très régulièrement plus élevé chez la truite de mer que chez le saumon, avec des moyennes interannuelles s'établissant respectivement à 66,3% (comprises entre 27,7 et 85,2) et 32,5% (comprises entre 1,3 et 48,1). L'hypothèse la plus plausible pour expliquer cet écart récurrent est celle d'une occupation différentielle des zones de production, mais une mortalité plus forte du saumon suite aux manipulations pourrait y contribuer, qui ne peut être exclue.



CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - SITE DU LIEU-DIEU

Anguilles

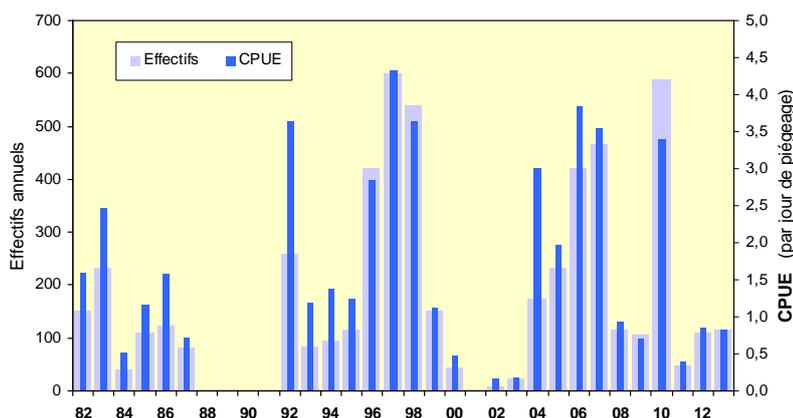


Depuis 1982, les anguilles d'avalaison sont capturées en captures accessoires lors des campagnes ciblées salmonidés migrateurs, smolts et bécards, qui couvrent une période comprise entre décembre et mai.

2009 constitue pour l'instant la seule année où le piégeage a couvert la totalité de l'année. Faute de moyens suffisants en personnels, l'opération n'a pu être reconduite pour l'instant.

Les données 2013 se rapportent donc à la seule période de piégeage des salmonidés, bécards et smolts (02/12/2012 – 31/05/2013).

EFFECTIFS D'ANGUILLES CONTROLEES ANNUELLEMENT (en valeur absolue et rapportées au jour de piégeage)



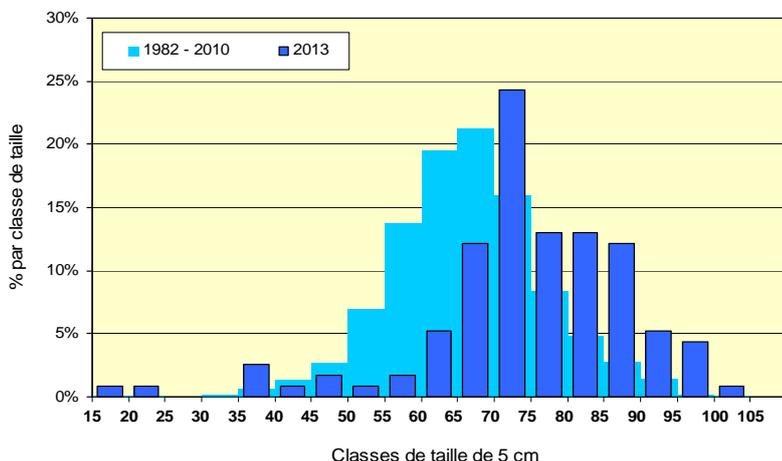
Les effectifs contrôlés annuellement sont compris entre 9 (année 2002) et 595 (année 1997). En 2013, 115 anguilles ont été capturées en 6 mois, effectifs plutôt modestes donc, très proches de ceux capturés en 2012.

Pour prendre en compte les durées inégales des campagnes de piégeage (56 à 160 jours piégés selon les années), les captures sont exprimées en CPUE (Captures Par Unité d'Effort, l'unité d'effort étant ici la journée de piégeage effectif).

Les CPUE varient de 0,16 à 4,25 anguilles capturées en moyenne par jour

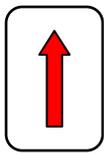
de piégeage, sur la période décembre à mai, en dehors donc de la période de migration la plus active. Elle s'établit à 0,83 en 2013 (0,85 en 2012). Il est à noter que les variations interannuelles sont très importantes : facteur 1 à 66 pour les effectifs, 1 à 27 pour les CPUE.

STRUCTURE DE TAILLE DES ANGUILLES D'AVALAISON (en 2013 & moyenne 1982 – 2010)



Les tailles des anguilles capturées en dévalaison sur toute la période 1982 -2013 sont comprises entre 20 et 105 cm, 90% des individus se situant dans les classes 50 à 80 cm. La structure de taille 2013 est très nettement décalée vers les grandes tailles.

La longueur moyenne des 115 anguilles contrôlées en 2013 s'établit à 74,6 cm, confirmant la nette augmentation constatée sur toute la période (taille moyenne passant de 63 cm dans les années 90 à 71 cm sur les 5 dernières années), ce qui peut s'interpréter comme la conséquence d'un recrutement en juvéniles insuffisant.



CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - SITE DE EU

salmonidés migrateurs – adultes



Le dispositif de capture des poissons de montée est implanté sur le site de Eu, à 3 km de la mer, sur le premier obstacle que rencontrent les poissons lors de leur migration.

Mis en service le 15 mars 2013, il a fonctionné jusqu'en février 2014, avec quelques jours d'interruption en fin d'année.

Les relevés sont effectués quotidiennement, matin et soir.

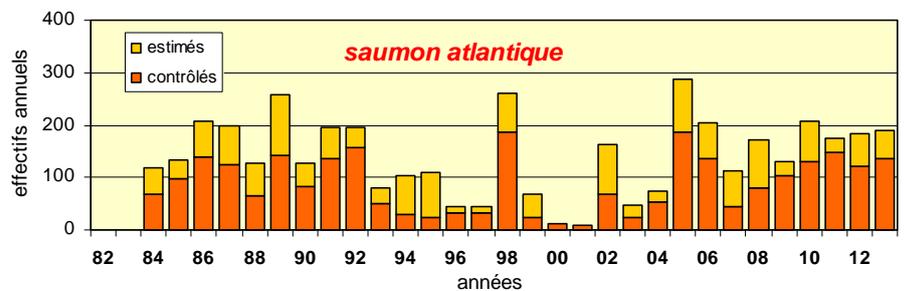
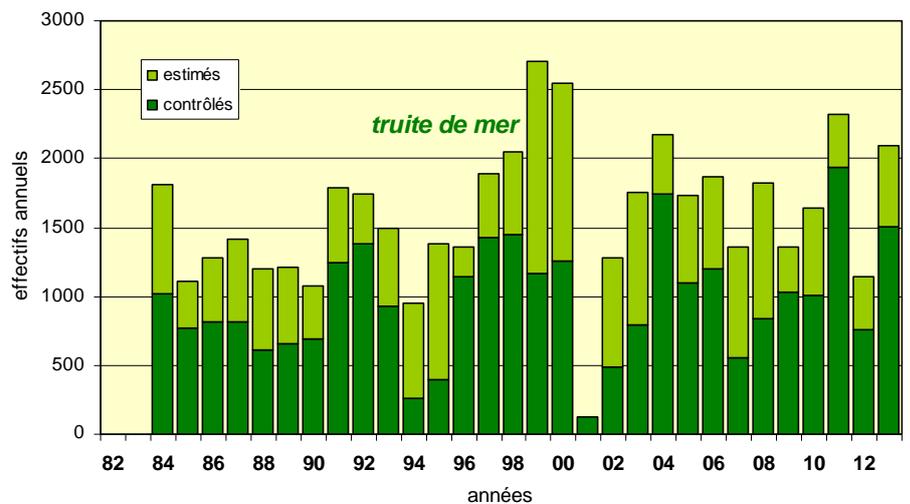
Pour l'évaluation de l'efficacité du contrôle, tous les poissons contrôlés sont marqués par section de l'extrémité d'une nageoire pelvienne (gauche ou droite, en alternance).

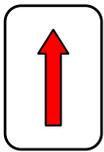
1502 truites de mer et **136** saumons ont été contrôlés à la montée en 2013, soit des effectifs contrôlés nettement supérieurs à la moyenne pour les deux espèces.

L'efficacité 2013 est estimée à 71,5%, ce qui conduit à des effectifs estimés de 2100 truites de mer et 190 saumons, également supérieurs à la moyenne interannuelle (5^{ème} meilleure année de la série pour la truite de mer).

Il est à noter que des productions de smolts presque équivalentes en 2011 et 2012 aboutissent à des retours d'adultes qui passent pratiquement du simple au double dans le cas de la truite de mer ; ce n'est pas le cas pour le saumon, dont à la fois les effectifs de recrutement et de retour restent très proches pour les 2 années.

EFFECTIFS ANNUELS, CONTROLES ET ESTIMES
années 1984 à 2013

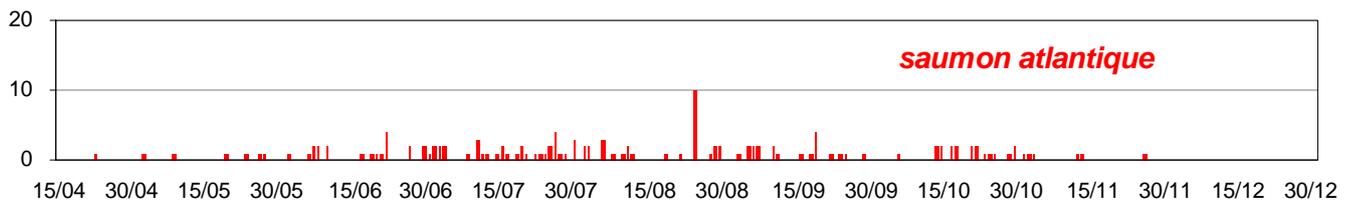
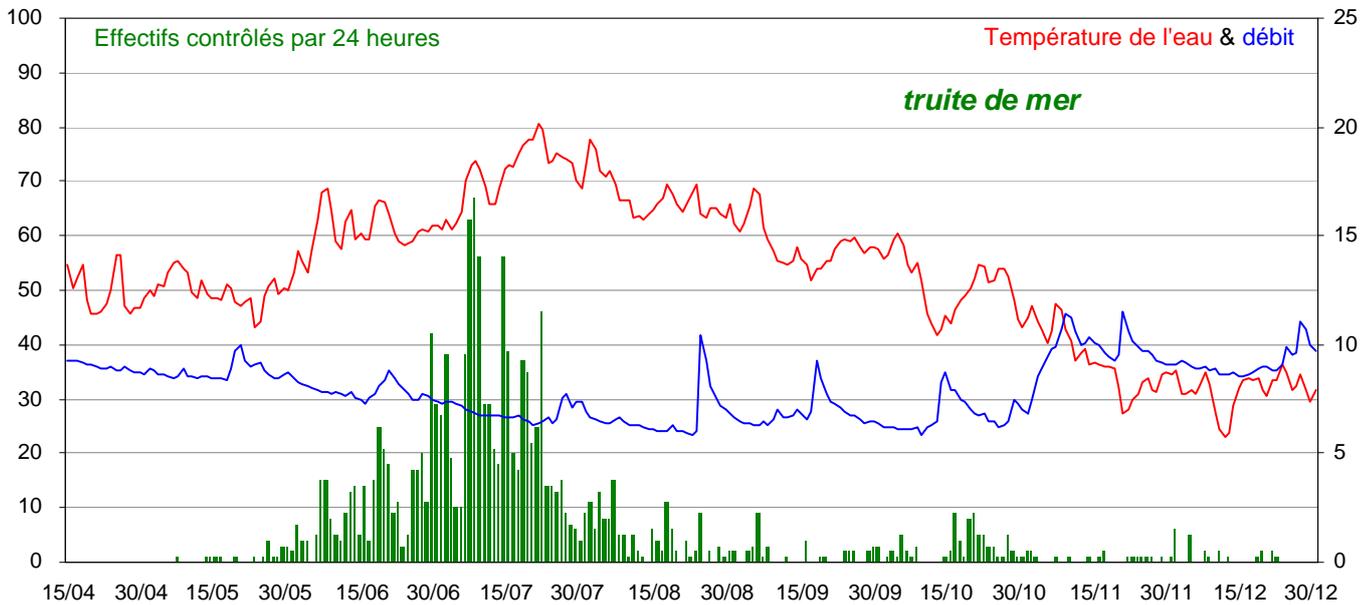




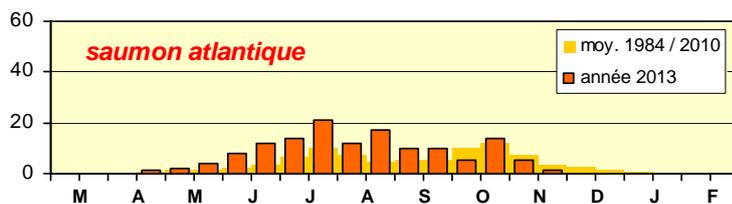
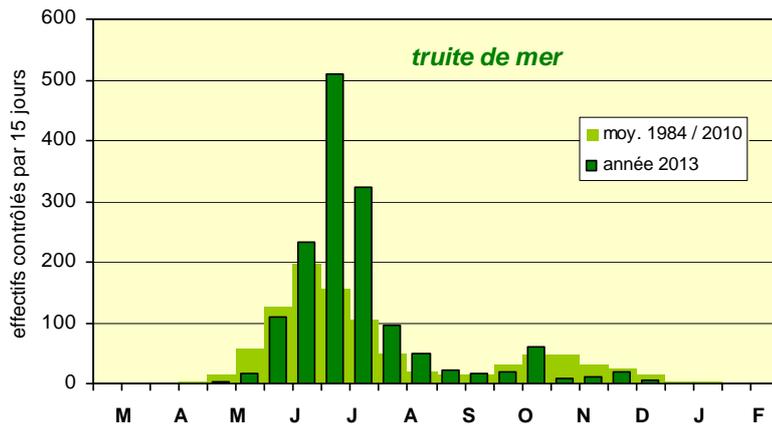
CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - SITE DE EU

salmonidés migrateurs – adultes

EFFECTIFS CONTROLES PAR 24 HEURES – ANNEE 2013 ; température de l'eau et débit journalier



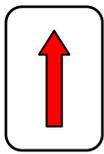
EFFECTIFS CAPTURES PAR 15 JOURS
(en 2013 et en moyenne sur la période 1984 – 2010)



Pour la truite de mer, la montée 2013 se caractérise par des effectifs capturés importants, presque toujours supérieurs à la moyenne, excepté en 2^{ème} partie de migration. La 1^{ère} vague est fortement excédentaire, et retardée d'une quinzaine de jours par rapport à la moyenne.

La vague automnale quant à elle est nettement déprimée, ne représentant cette année que 11% du total capturé, contre 24 % en moyenne interannuelle, confirmant la tendance constatée depuis quelques années à la concentration de la migration sur les mois de printemps – été.

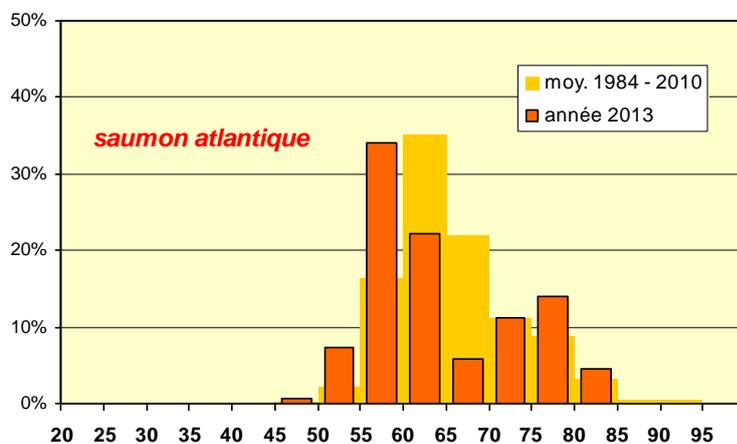
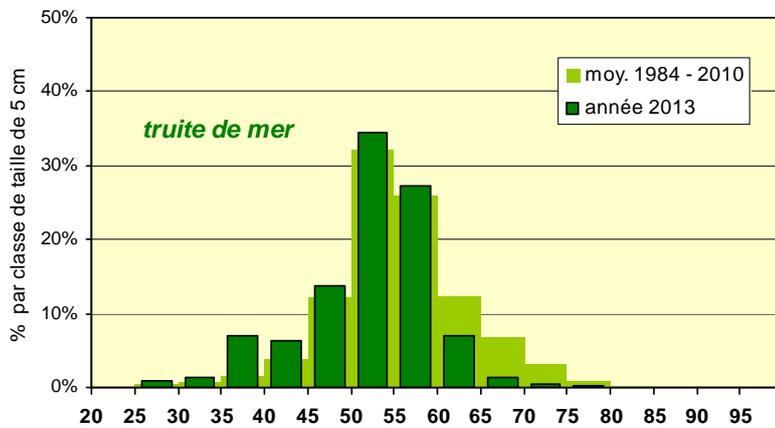
Pour le saumon également, la 1^{ère} vague redevient prépondérante, avec 67% des effectifs contrôlés avant la fin-août, inversant la tendance marquée au recul de la période de migration qui était observée depuis presque une vingtaine d'années.



CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - SITE DE EU

salmonidés migrateurs – adultes

STRUCTURE DE TAILLE DES ADULTES
(en 2013 & moyenne sur la période 1984 – 2010)



Les tailles et poids des poissons contrôlés en 2013 s'échelonnent de :

- 20,3 cm / 0,090 kg à 78,0 cm / 5,570 kg chez la truite de mer

longueur et poids moyens : 51,9 cm / 1,900 kg

- 47,8 cm / 1,080 kg à 84,2 cm / 6,010 kg chez le saumon

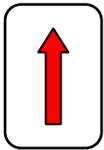
longueur et poids moyens : 64,2 cm / 2,685 kg

Les tailles moyennes des deux espèces sont inférieures à la moyenne interannuelle, comme cela est observé de façon répétée depuis déjà presque une décennie.

La taille moyenne de 51,9 cm, observée pour la truite de mer en 2013 (et précédemment en 2010), est la plus faible de toute la série, inférieure de 3,5 cm à la moyenne interannuelle. Elle résulte en 2013 d'un double phénomène de sur-représentation des « petits » poissons (taille inférieure à 40 cm), auparavant très minoritaires, et d'une nette sous représentation des poissons les plus grands (poissons vierges de 2 hivers de mer et poissons à fraies multiples).

Chez le saumon, la taille moyenne est un peu plus élevée en 2013 qu'en 2012, du fait d'une proportion relativement plus forte cette année de poissons de 2 hivers de mer, qui tire la moyenne vers le haut ; en revanche, la taille des castillons (poissons de 1 hiver de mer) diminue fortement comme cela apparaît sur l'histogramme de taille, nettement déporté vers la gauche. La taille modale des castillons se situe maintenant sur la classe 55-60 cm, alors qu'elle a été longtemps sur la classe 60-65, voire 65-70.

Il y a incontestablement pour les deux espèces, une tendance lourde à la diminution des tailles individuelles sur la dernière décennie.



CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - SITE DE EU

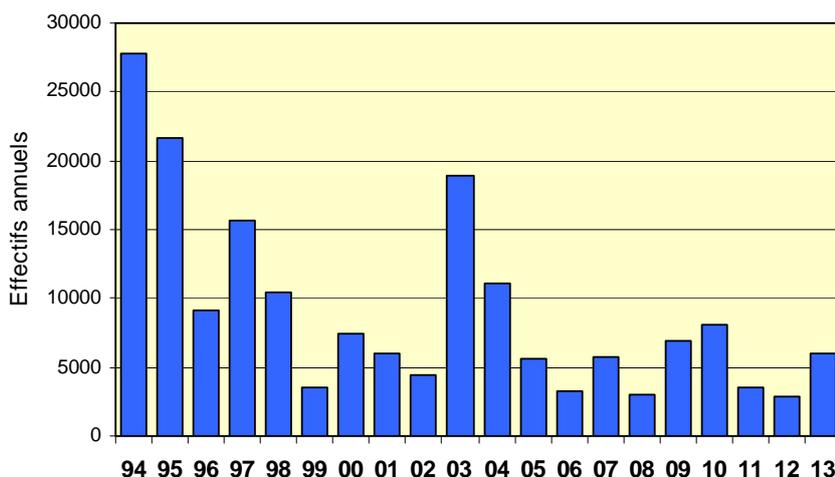
anguilles juvéniles – civelles & anguilletes



Le système de capture des anguilles d'amontaison est installé à Eu (3 km de la mer), associé à la trappe de capture des salmonidés migrateurs.

Il fonctionne depuis 1994 et se compose d'une rampe d'accès à substrat rugueux, conduisant à un pot vertical dans lequel les anguilles sont piégées et récupérées chaque jour (deux fois par jour en période de forte activité). En 2003, l'accès à la rampe a été amélioré par pose de fagots sur une vingtaine de mètres à l'aval. Puis, en 2012, le dispositif a été substantiellement modifié afin de le rendre plus attractif et opérationnel.

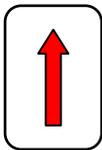
EFFECTIFS D'ANGUILLETES CONTROLEES ANNUELLEMENT (1994 – 2013)



6 060 anguilletes ont été capturées à la montée en 2013, soit un doublement des effectifs par rapport à 2012. Cette amélioration peut être liée à la modification du dispositif de capture opérée en 2012 : réaménagement de la rampe d'accès, pose de brosses en remplacement des fagots, augmentation du débit d'attrait, mais peut aussi être une oscillation interannuelle telle qu'observée régulièrement depuis le début du suivi.

Si l'on fait abstraction du sursaut de 2003 – 2004, on peut considérer que les effectifs interceptés dans le dispositif de piégeage présentent une relative stabilité depuis les années 1999 – 20000, après la très forte érosion des années 1990.

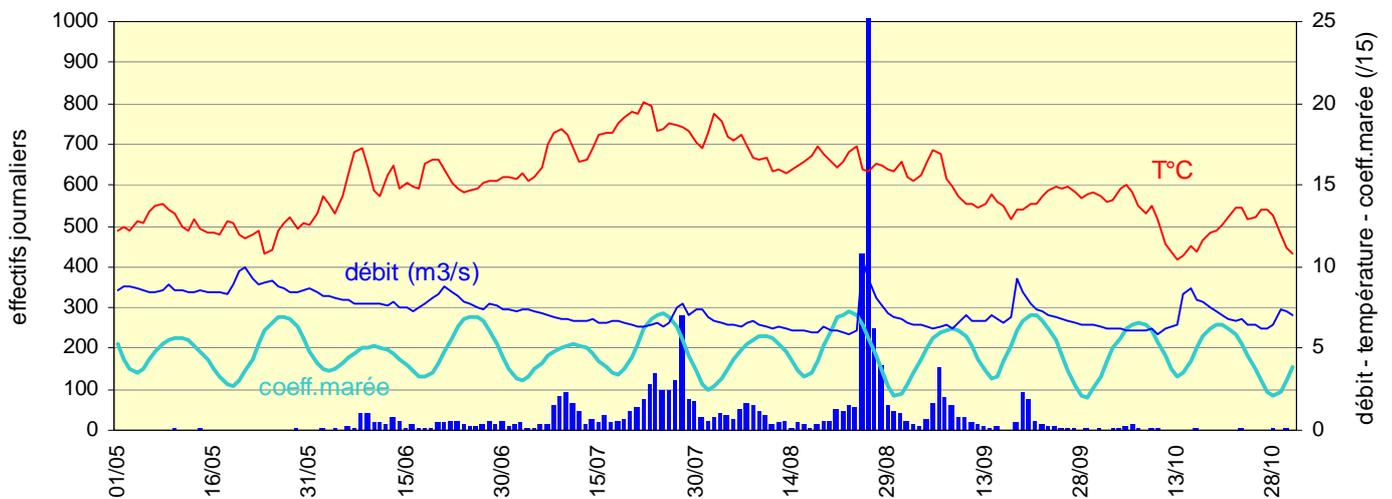
Ceci étant, il est assez probable que le niveau actuel du recrutement, stabilisé ou pas, soit insuffisant pour assurer le renouvellement du stock en place, comme le laisserait à penser le vieillissement apparent de la fraction dévalante.



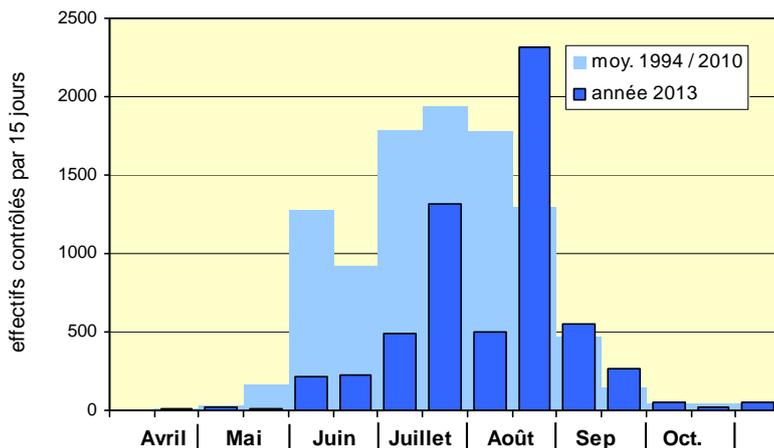
CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - SITE DE EU

anguilles juvéniles – civelles & anguillettes

ACTIVITE MIGRATOIRE – EFFECTIFS D'ANGUILLETTES CAPTUREES PAR 24 HEURES

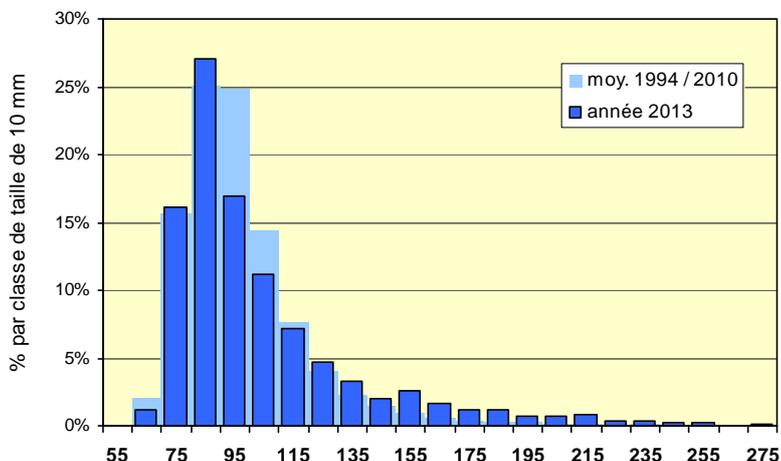


EFFECTIFS CAPTURES PAR 15 JOURS (en 2013 et en moyenne sur la période 1994 – 2010)



Les toutes premières captures d'anguillettes sont enregistrées à la mi-avril mais la migration ne devient régulière et un peu conséquente que début juillet. Le maximum de migration est cette année encore enregistré tardivement, 2^{ème} quinzaine d'août, et dû essentiellement au fort pic de migration survenu fin août, suite à une forte pluie et au pic de crue qui en a résulté (près de 30% des effectifs capturés en 4 jours).

STRUCTURE DE TAILLE (en 2013 et en moyenne sur la période 1994 – 2010)



Les individus capturés à Eu sont des juvéniles, aux stades civelle (en début de pigmentation), mais surtout anguilette ; les civelles ne représentent qu'une faible proportion des effectifs contrôlés chaque année (de l'ordre de 1 à 2%).

La taille moyenne, établie sur un échantillon de 2230 individus mesurés (36,8% du total capturé) s'établit à 104,4 mm, un peu plus élevée que l'année précédente. Une plus forte représentation de « grandes » anguillettes (longueur supérieure à 14 cm) venant compenser la taille légèrement plus petite des individus nouvellement recrutés.

CONCLUSION

Pour les salmonidés migrateurs, l'année 2013 se caractérise par :

- un recrutement en juvéniles bon pour la truite de mer, assez médiocre en revanche pour le saumon,
- une remontée d'adultes de très bon niveau pour la truite de mer, plutôt bonne pour le saumon mais, pour ce dernier, à nouveau assez décevante en regard de la production de smolts du printemps précédent, dont sont issus la majorité des poissons de la montée 2013. Pour la truite de mer en revanche, la remontée d'adultes est près de 2 fois supérieure à celle de l'année précédente, à recrutement en smolts pratiquement équivalent.

Ceci étant, l'existence de fluctuations interannuelles importantes n'est pas un fait nouveau et le constat est nettement plus tempéré sur un pas de temps plus long. Chez la truite de mer, sur les 30 années de suivi, les effectifs varient d'un facteur 2,7 entre les meilleures et les plus mauvaises années ; on observe une nette augmentation des effectifs entre 1^{ère} et 2^{ème} moitié de la série chronologique, les effectifs d'adultes passant de 1370 individus en moyenne avant 1997 à 1890 après, et ceux des smolts de 3200 individus en moyenne avant 1994 à 5400 après.

Les effectifs de saumons connaissent quant à eux des fluctuations interannuelles beaucoup plus importantes (facteur 1 à 6,5 entre les minima et les maxima) ; après une longue période de faiblesse inquiétante entre 1993 et 2004, où la moyenne des remontées était tombée à 100 poissons par année, la situation paraît s'améliorer, les effectifs de la période 2005 à 2013 étant revenus au niveau des années 80 (184 poissons en moyenne par année). La production de smolts a également sensiblement progressé, passant de 2650 individus en moyenne sur la période 1982 – 2003 à 4760 individus en moyenne depuis 2003.

Parallèlement à ces évolutions d'effectifs, on observe des modifications de structure (diminution de la taille des adultes, régression de la part des poissons à long séjour marin, chez la truite comme chez le saumon), des modifications des périodes migratoires (migration tendant à être plus précoce chez la truite, et redevenant moins tardive chez le saumon), des modifications des paramètres démographiques, chez le saumon particulièrement, avec une diminution de la survie marine, contrebalancée par une amélioration de la survie en rivière. Toutes ces évolutions doivent être analysées dans le contexte des changements environnementaux, en mer et en rivière, et les implications sur l'avenir des populations doivent en être examinées attentivement.

Pour l'anguille, bien que les effectifs à la montée soient deux fois plus élevés que l'année précédente, 2013 reste dans la continuité de la régression constatée depuis des années :

Il est toutefois important de garder à l'esprit que les données relatives à cette espèce ne sont pas quantitatives, tant en montée qu'en descente, l'évaluation des flux étant incontestablement plus problématique que chez les salmonidés migrateurs. Elle n'en constitue pas moins un objectif, ambitieux, à atteindre sur le moyen terme. Les modalités de la mise en place du suivi quantitatif de l'espèce doivent être examinées avec les partenaires dans les mois à venir.
